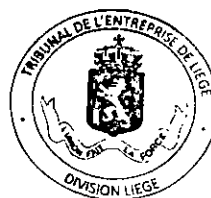


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***25142831***

le,

**29 OCT. 2025****Greffé****N° d'entreprise : 446 738 745****Nom**

(en entier) : **Les Habitations Protégées de Herstal**
(en abrégé) : **HPH**

Forme légale : asbl**Adresse complète du siège : Région wallonne, Rue Saint-Lambert, 84 à 4040 Herstal****Objet de l'acte : Election de l'Organe d'administration _ Délégations de pouvoirs**

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
07.03.2025

Les membres de l'association sans but lucratif « Hébergements Protégés de Herstal », constituée par acte sous seing privé, dont les statuts ont été modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire du 01/12/2020 et publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 3 février 2021, numéro d'entreprise 446 738 745, réunis en assemblée générale ordinaire le 07 Mars 2025 par visioconférence ont pris les décisions suivantes

Les membres actent la démission de :

• Dr Michel MARTIN, quai Mativa 49/82 à 4020 Liège

En conséquence, l'assemblée générale se compose de :

Représentant l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISoSL), Rue Basse-Wez, 301 4020 Liège :

- Mme France DEHARENG
- Mme Anne PIERARD
- M. François MONVILLE

Représentant l'asbl Association Interrégionale de Guidance et de Santé, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem :

- M. Marc GARCET
- Mme Anne-Laure GEORIS
- En attente d'un.e remplaçant.e (démission de M-H. MARTIN)

Représentant l'asbl L'Elan, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem :

- M. Éric FRANCOIS
- Mme Melinda LA ROCCA
- Mme Rachel GARCET

Pour la composition de l'organe d'administration

L'Assemblée générale élit pour un nouveau mandat de 4 ans l'ensemble des administrateurs sortants et rééligibles :

- Mme France DEHARENG
- Mme Anne PIERARD
- M. François MONVILLE
- M. Marc GARCET
- Mme Anne-Laure GEORIS
- M. Éric FRANCOIS
- Mme Melinda LA ROCCA
- Mme Rachel GARCET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Dès lors l'Organe d'Administration des HABITATIONS PROTÉGÉES de HERSTAL se compose de :

- Mme France DEHARENG
- Mme Anne PIERARD
- M. François MONVILLE
- M. Marc GARCET
- Mme Anne-Laure GEORIS
- M. Éric FRANCOIS
- Mme Melinda LA ROCCA
- Mme Rachel GARCET

Réunis en Organe d'Administration, les membres administrateurs de l'association sans but lucratif « Habitations Protégées de Herstal » constituée par acte sous seing privé, dont les statuts ont été modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire du 01/12/2020 et publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 3 février 2021, numéro d'entreprise 446 738 745, procèdent à la composition du bureau exécutif et donnent mandats, comme suit :

Président : Marc GARCET
Vice-Président : France DEHARENG
Secrétaire : Rachel GARCET
Trésorière : Mélinda LA ROCCA

Pour la durée de la mandature, l'Organe d'administration confirme la délégation de pouvoirs à :
Anne-Laure GEORIS, en sa qualité d'Administratrice déléguée à la gestion quotidienne, dans tous les actes administratifs.

Éric FRANCOIS dans tous les actes relatifs aux finances.

Rachel GARCET dans tous les actes relatifs au personnel.

Marc GARCET
Président

[Signature]
[Signature]